

Le 4 mars 2013, CR du CT extraordinaire du 26 février 2013

Nouveau TDS FMP, filet de sauvegarde déclenché !

Le 26 février 2013 s'est tenu un CT local extraordinaire dont le seul point à l'ordre du jour était un nouveau tour de service FMP. L'administration souhaitait d'une part augmenter le nombre de vacances annuelles FMP d'un ACDS afin d'augmenter son expertise, et d'autre part rendre plus souple le planning pour les ACDS en fonction.

Augmenter l'expertise des ACDS et assouplir leur TDS, à quel prix pour la salle ?

Le nouveau système proposé revient à donner la main à l'administration sur la gestion du TDS des ACDS alors même que les ICNA revendiquent que les CE gardent la main sur la gestion de la salle.

Aujourd'hui, alors que le TDS des ACDS est établi 2 mois à l'avance, le TDS des équipes l'est plus tardivement, en conséquence la gestion d'un TDS géré par l'administration aura un impact significatif direct sur la gestion d'un TDS par les CE. En effet, si les ACDS sont, comme l'entend l'administration, dispensés de service pour récupérer des jours FMP effectués sur leurs jours de repos, ces dispenses interviendront à l'établissement du TDS FMP alors même que les CE n'auront pas bouclé les congés et stages de leur PC.

Les ACDS qui étaient avant programmés FMP de façon immuable (sauf à trouver un remplaçant par eux même) les M, J2 et S2 tous les 2 cycles, vont à partir du 1^{er} mai être programmés FMP par défaut à la place de tous les M et J2 de CHAQUE cycle. Aussi, la souplesse retrouvée pour les ACDS avec le système de non désidérata (ND) se retrouve fortement contrecarré par l'augmentation significative du nombre de vacances FMP sur un an et leur répartition dans le cycle de travail. Ainsi, ce système de ND, à priori vertueux pour les 12 ACDS par zone, aura un impact fort

Pour ce qui est d'augmenter l'expertise des ACDS, d'autres solutions moins radicales n'auraient-elles pas leur place ?

L'UNSA-ICNA a proposé deux vagues de détachements FMP, une au printemps pour les ACDS de l'Est (afin qu'ils soient armés pour le ski) et une à l'automne pour les ACDS de l'Ouest (ainsi formés et au point pour l'été). Les ajustements sur le TDS des ACDS pourraient être mineurs et la formation allégée, les ACDS se formant mutuellement au long cours et bénéficiant de l'expérience à leur côté d'anciens ACDS quand ils prennent leur fonction.

sur l'ensemble des PC de leurs équipes. Chaque M et chaque J2, l'ACDS sera dorénavant devant le CHMI et non plus sous le casque avec vous comme auparavant un M, J2 sur deux. Certes il sera chaque S2 parmi vous... Le ressenti pour les PC des équipes ne sera pas le même. Et même si la NDS congés et absences est revue pour ces vacances, les ACDS feront concrètement 15 vacances de moins par an en tant que PC sous le casque dans leur équipe.

D'autre part, si un ACDS ne souhaite pas sortir de son cycle de travail 3-3 régulier, il devra par conséquent accepter de ne pas poser plus d'1/2 cycle de congés consécutif pendant 1 an. Et quand bien même il ne le souhaite pas, il lui sera difficile de ne pas se faire solliciter par la sub pour remplacer un de ses collègues FMP parti en vacances.

Dans un contexte d'effectifs particulièrement contraint au CRNA Nord, ce système de ND offre insidieusement à l'administration un volant de flex supplémentaire dans les équipes (cf encadré au verso *Revirement inadmissible*).

L'UNSA-ICNA continue de dénoncer le recours systématique à plus de « flex » pour cacher la pénurie criante d'ICNA au CRNA Nord.

Certes, ce système imposerait deux stages de formations à animer au lieu de 1 par an pour la sub FMP. Pourquoi n'y aurait-il pas de recouvrement d'expérience dans une des fonctions temporaires les plus opérationnelles du CRNA (c'est à dire ACDS) comme c'est le cas dans quasiment tous les détachements en bureau ?

Revirement inadmissible

Les réunions préparatoires au CT confirmant nos craintes, l'**UNSA ICNA** était particulièrement attentif au fait que tout jour de travail supplémentaire pour les ACDS sur des jours de repos serait compensé par une récupération. Ce que l'**UNSA ICNA** a entendu au CT lors de la présentation de la note de service par Dominique Meyze pendant le CT était clair : **toute journée effectuée par un ACDS sur un jour de repos donnerait droit à récupération.**

Mais deux jours plus tard, coup de théâtre ! Lors de la réunion des CDS le Chef du Service Exploitation infirme cet engagement oralement et par mail : « *le nouveau tour de service ne génère pas de récupérations particulières* ». Incroyable ! Evidemment ceci clarifie le mail que « la Chef du bureau FMP » a envoyé aux futurs ACDS expliquant que « *une autre journée de repos sera programmée* » pour compenser le jour de repos travaillé.

En clair contre un jour de repos travaillé par un ACDS ce n'est pas son compte récup qui sera crédité mais c'est le bureau FMP qui lui accordera un jour de repos compensatoire imposé. Alors, se satisfaire de compenser un jour de travail par un jour de repos imposé à l'agent à cause de contraintes de services satisferont sûrement certains qui ne sont même pas montés au créneau pour défendre le 1j/2, mais **l'UNSA ICNA ne laissera pas faire.** Que diriez-vous si l'administration vous imposait où et comment récupérer vos réunions, GT, stages, vacation complémentaire ... ? Tous ces investissements sont volontaires ou statutaires mais ce qui est sûr c'est que le droit à récupérer ses activités est au libre choix de l'agent. Vouloir assouplir la gestion du planning d'un ACDS afin qu'il pose ses congés plus facilement est une chose mais lui imposer son repos compensatoire revient à **mettre un pied dans l'individualisation du TDS.**

Si l'impact d'un récup contre une vacation FMP sur un jour de repos est trop lourd à porter pour les équipes, il sera temps d'en faire le bilan en décembre prochain comme prévu par l'administration et les OS.

Epilogue : Vous avez dit dialogue social ???

Après une entrevue ce lundi 4 mars, **notre Chef de Centre et notre Chef du Service Exploitation ont confirmé les propos tenus lors du CT** par Dominique Meyze. **Malgré tout ils nous ont confirmé qu'ils ne souhaitent pas accorder de récupérations aux ACDS assurant une vacation FMP sur leur jour de repos.** Des jours de repos compensatoires leur seront proposés par la gestionnaire de planning FMP, **ils auront le droit de le refuser, auquel cas ils se verront ENFIN créditer une récupération sur leur compte récupération.** Devant ces « mesquineries », nous ne pouvons que nous offusquer de voir notre administration revenir en toute impunité sur ce qui avait pu être dit en CT, instance officielle.

C'est inadmissible !!! Quel crédit pourrons-nous accorder dorénavant quant aux engagements futurs de l'administration ?

Etre serviable est une chose mais cautionner par défaut un système qui met un pied dans la flex et l'individualisation des horaires est dangereux pour le corps des ICNA....

L'UNSA ICNA défend le 1 jour sur 2

L'administration souhaitait faire fi du 1j/2 en faisant participer les ACDS à 3 réunions obligatoires par an sans compensation si celle-ci tombaient sur des jours de repos. N'oublions pas que les FMP du CRNA Nord sont des PC en équipe tenant juste une fonction supplémentaire qui est celle d'ACDS (tout comme les CDS). Il serait donc inadmissible que les ACDS ne soient pas soumis au 1j/2. **L'UNSA ICNA** rejoint par le SNCTA **s'est montré ferme et n'a pas voulu transiger sur un des piliers de notre cycle de travail.** Il n'est pas question de faire un calcul sur la pertinence de récupérer une réunion quelle qu'en soit sa durée. Des débats nationaux ont déjà eu lieu et ont tranché la question. **L'UNSA ICNA se montrera toujours combatif pour faire respecter les droits des ICNA.** Il ne sera jamais question de transiger face à des acquis surtout dans une période où l'administration ne cesse de remettre en cause nos conditions de travail. Nous ne félicitons d'ailleurs pas une autre OS qui ose écrire dans son compte rendu que ce combat était excessif... Nous saurons qui remercier si un jour notre sacro-saint 1j/2 est perdu. Finalement, après un 1^{er} vote où **l'UNSA ICNA** et le SNCTA **votaient CONTRE** la note de service, l'administration s'est ravisé et a décidé de **supprimer le caractère obligatoire de ces réunions FMP. Ces éventuelles réunions seront donc à considérer comme n'importe quelle autre réunion et seront soumis à récupération.**

Jusqu'aboutisme pour certain ou plutôt réalisme de notre part : **l'UNSA ICNA** montre son scepticisme et sa combativité depuis le départ sur ce projet car nous estimons que les « gains » ne compensent pas les contraintes amenées aux équipes et aux agents. Mais si nous voulons bien laisser jusqu'à décembre pour faire un bilan d'un nouveau TDS ce ne sera pas dans n'importe quelle condition.

Les ACDS ne sont pas des pions dont on peut individualiser le temps de travail. L'UNSA ICNA ne cautionnera pas un nouveau tour de service FMP qui prend ce chemin.

Plus spécifiquement pour les futurs ACDS

Concrètement, le TDS des ACDS à partir du 1er mai :

- Chaque jour un FMP de chaque zone sera présent entre 6h et 21h locales.
- La journée est découpée en 2 vacations : M_{fmp} (6h-15h loc) et S_{fmp} (12h30-21h loc) et un FMP de chaque zone sera maintenant présent pour chaque vacation.
- L'ACDS a droit à 1h30 de pause pendant sa vacation à prendre en fonction des besoins opérationnels, avec arrangement avec les autres ACDS présents et avec l'accord du CDS.
- De nouvelles tâches d'analyse pré-tactique et post opérationnel pourront être effectués par l'ACDS en fonction de sa disponibilité en temps réel et réalisés sur la position FMP.
- Par défaut le FMP est programmé M_{fmp} à la place des Matinée de son équipe et S_{fmp} à la place des J2, ce qui va amener chaque FMP à effectuer 60 vacations FMP en 1 an au lieu de 45 aujourd'hui.
- Si l'agent ne souhaite pas effectuer une vacation FMP quelque soit la raison (congés, stages, préfère être en équipe, personnel...) alors il le signale à la sub FMP par un système de non désiratas (ND).
- Bien sûr l'agent devant effectuer une soixantaine de vacations FMP par an, il est susceptible d'effectuer des vacations FMP sur un autre jour de son cycle que les M ou J2 ou même sur un de ses jours de repos. Il doit donc signaler des ND aussi sur n'importe quel jour du cycle ou de repos s'il ne souhaite pas être FMP ces jours-là.
- S'il fait une vacation FMP sur un jour de repos il sera compensé par un autre jour.
- Un ACDS ne pourra travailler plus de 4 jours (comme PC ou FMP) sur une période de 6 jours.
- Des compteurs sont créés par la sub FMP afin de préserver un équilibre entre les ACDS dans la fréquence entre autres des week-ends, JF, nombre de M ou S ...

Pour les équipes, l'effectif minimal hors période de charge change pour les M, J2 et S2 : le nombre mini de PC présents est abaissé d'une unité (par exemple l'effectif mini d'une équipe à 11 PC est maintenant de 6 PC ou pour une équipe à 13 PC est de 8 PC).

Notre site : www.icna.fr